



Bérengère NOGUIER
Conseillère départementale du canton d'Uzès
Geneviève BLANC
Vice-présidente
Conseillère départementale du canton d'Alès 1

Nîmes, le 12 février 2016

Elues écologistes

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE INTERVENTION de Mme Bérengère NOGUIER

Monsieur le Président,
Mes chers collègues,
Mesdames, Messieurs,

Le débat d'orientation budgétaire précède le budget qui est toujours un exercice périlleux et auquel nous sommes soumis chaque année. Jusqu'à présent nous avons toujours franchi cette étape et construit des budgets répondant aux besoins de nos populations. Celui-ci s'annonce particulièrement difficile au vu du contexte économique en général et des difficultés financières que rencontrent les collectivités territoriales en particulier.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je tiens tout d'abord à vous remercier M. le Président pour la méthode collective qui a prévalu à la préparation du budget au sein de la majorité. Il nous faudra dans l'avenir veiller à accroître ces méthodes de préparation budgétaires concertées à l'ensemble de nos partenaires, qui au vu des difficultés que nous rencontrons, et qui les affectent directement, doivent encore plus qu'auparavant être dans une gestion commune à nos côtés des politiques menées, des choix qui s'y affèrent et des contraintes qui s'y exercent.

Je tiens aussi à remercier à travers M. le Directeur Général des Services, l'ensemble des services de la collectivité pour leur compétence et leur réactivité.

Je voudrais revenir brièvement sur l'audit organisationnel et l'étude prospective sur l'évolution des missions du département qui a été réalisé. C'est une feuille de route qui nous propose des pistes de réflexions et sur laquelle nous pouvons nous appuyer pour construire un budget départemental et mener à bien nos futures actions pour les gardois et les gardoises malgré de légitimes inquiétudes.

Inquiétude tout d'abord avec les nombreuses contraintes auxquelles nous devons faire face dont le fameux effet de « ciseau » qui engendre un affaiblissement marqué de notre capacité d'autofinancement avec comme conséquence un recul des investissements.

Inquiétude aussi par rapport aux baisses récurrentes des dotations de l'Etat (11 M€ en moins en 2016) et à l'augmentation constante des dépenses sociales qui rend la tâche de plus en plus délicate dans un département où le taux de chômage et le niveau de pauvreté sont élevés.

A ce propos, j'espère que le groupe de travail Etat-ADF qui examine actuellement les questions du financement et du remboursement du reste à charge par l'Etat des allocations de solidarité, nous apportera au cours de cette année, une réponse concrète qui permettra de donner au Département un nouveau souffle financier.

Inquiétude enfin mais avec un bémol cette fois-ci sur les 4,5 M€ (sur 50 M€) de fonds d'urgence que l'Etat a attribué au Département qui ne répondent pas entièrement à nos souhaits mais qui ont néanmoins le mérite d'une certaine prise de conscience de la part de l'Etat de la situation d'urgence dans lequel se trouve la Collectivité.

Mais comme je le disais précédemment, face à ces inquiétudes et au regard des enjeux, nous devons maintenir nos actions pour répondre aux besoins de nos concitoyens.

L'intervention sociale en faveur des gardois âgés et en situation de handicap représente la moitié des dépenses sociales de la Collectivité. Cela concerne plusieurs milliers de bénéficiaires et représente près de 10 000 emplois. Dans notre département, le vieillissement de la population s'est accentué. Le développement des Maisons en Partage comme la mise en place de MAIA sur le département comme celle de Ganges-Le Vigan apportent des réponses concrètes à ces nouveaux besoins.

C'est pourquoi, nous devons poursuivre et renforcer notre politique de solidarité et de cohésion sociale en partenariat avec l'Etat, les collectivités et le milieu associatif.

Dans le contexte social actuel, et où un grand nombre de nos concitoyens ne peut accéder à un logement décent (12 % de logements potentiellement indignes dans le Gard), nous devons également poursuivre notre niveau d'intervention en matière d'accès au logement et de précarité énergétique.

Par ailleurs, l'adoption du nouveau schéma en faveur de l'autonomie des personnes en 2016, nous permettra de fixer les orientations de la politique départementale en faveur des personnes âgées et handicapées pour les 5 prochaines années afin de la rendre plus efficiente.

La reconnaissance du rôle et de l'efficacité des Actions Collectives d'Insertion au sein de ce DOB doit nous conduire à maintenir leur financement tant que possible en veillant à la pérennité des structures qui les portent mais aussi à une couverture territoriale équilibrée de celles-ci. Nous soulignons également la mise en route d'un nouveau programme départemental d'insertion qui contribuera à renforcer l'efficacité des dispositifs existants.

Pour le développement et l'aménagement de nos territoires des dispositifs de soutien vont être enrichis et reconduits à l'exemple des PLU Gard Durable. Grâce à ce dispositif, les communes bénéficient d'un accompagnement de la collectivité dans l'aménagement de leur territoire. Elles le font dans une démarche de concertation avec une participation citoyenne qui est au cœur de l'élaboration de leur PLU.

C'est une action parmi d'autres qui s'inscrit parfaitement dans le Plan Climat Energie Territorial que nous avons approuvé en 2012.

S'agissant de l'agriculture bio qui est un élément de développement économique de notre territoire, je suis satisfaite du chemin parcouru mais il reste encore beaucoup à faire pour l'avenir de nos enfants et celui de nos concitoyens. C'est un engagement politique fort du Département tant au niveau de l'alimentation que dans l'aide qu'il apporte à ses partenaires tels que les CIVAM, l'ADEARG ...Cet engagement fort doit être maintenu.

La loi NOTRe a consacré le Département comme Institution « clef de voûte » dans le domaine de la solidarité sociale. Pour autant, nous réaffirmons que le tourisme et la culture qui sont des compétences partagées sont générateurs d'emplois et participent à la cohésion sociale et nous ne pouvons que nous réjouir de votre volonté, M. le Président, de vouloir sanctuariser le budget de la culture pour cette année. C'est un écho favorable et encourageant à la lettre ouverte des acteurs culturels adressée aux conseillers départementaux du Gard.

L'Economie Sociale et Solidaire est aussi à prendre en compte dans les perspectives de développement économique pour l'emploi. C'est un secteur qui peut apporter pleinement sa contribution face aux difficultés que nous rencontrons notamment par la création de nouveaux emplois, durables et non délocalisables. Ce secteur représente effectivement plus de 10 % de l'emploi salarié (en France).

Faire face aux contraintes budgétaires, trouver des marges de manœuvres, rechercher collectivement d'autres modes de faire pour garantir les services auxquels les gardois et les gardoises peuvent légitimement prétendre, voilà les défis qui nous attendent.

En élus écologistes responsables, nous prendrons, au sein de la majorité départementale, toutes les mesures qui s'imposent pour préserver et développer les politiques publiques du Département afin qu'elles participent toujours plus à la transition économique, écologique, sociale et démocratique.